

<b>DOMAINE : Droit Économie Gestion</b>
<b>MENTION : Droit International et Européen</b>
<b>Master 2 DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN PUBLIC ET PRIVÉ</b> Parcours <b>Recherche</b>

Responsable : Professeur Jean-Christophe MARTIN  
Rentrée universitaire : 2014-2015

## OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Cette spécialité de Master 2, à finalité recherche, vise l'acquisition par les étudiants d'une haute spécialisation juridique en droit international et européen. Combinant de manière originale enseignements de droit public et de droit privé, la formation se veut transversale et vise à faire connaître précisément les enjeux contemporains propres à plusieurs champs d'activité présentant actuellement un intérêt juridique spécifique. Outre l'acquisition de connaissances de fond dans le cadre de cours approfondis dispensés, l'objectif pédagogique est aussi le développement des capacités d'analyse, de réflexion des étudiants. La dimension méthodologique de la formation dispensée est donc aussi évaluée, dans le cadre de la formation continue, mais surtout des épreuves écrites qui sanctionnent chaque semestre et du mémoire répondant à des exigences propres élevées.

La spécialité « DIEPP » vise ainsi à former des étudiants de haut niveau en droit international et européen et conduit naturellement aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. La spécialité « DIEPP » ouvre également sur des emplois sur titre nécessitant une compétence reconnue dans un domaine particulier du droit international : emplois dans les organisations internationales, les administrations publiques ou les entreprises privées. Elle concerne également les étudiants souhaitant exercer la profession d'avocat spécialisé dans les contentieux à portée internationale ou européenne.

## LANGUES :

Les enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, de cette langue est un pré-requis pour suivre cette formation.

Toutefois, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international.

## CONDITIONS D'ADMISSION :

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, notamment titulaires du Master 1 Droit International et Européen de l'Université Nice – Sophia Antipolis ; elle est également ouverte aux étudiants en droit issus d'un autre Master 1 ou équivalent présentant un niveau suffisant en droit international et européen. L'admission se fait par sélection sur dossier.

## RENSEIGNEMENTS :

UFR I.D.P.D. – Campus Trotabas – Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

☎ 04 92 15 71 94 – Site Internet : <http://www.unice.fr/idpd>

Courriel : [ldpd@unice.fr](mailto:ldpd@unice.fr)

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### 1<sup>er</sup> semestre

- ♦ **UE Fondamentale** (2x20h)
  - Droit de la responsabilité internationale, J.-C. MARTIN, Professeur à l'UNS (6 Ects)
  - Règles matérielles de droit international privé et arbitrage, G. GIORGINI, Maître de Conférences à l'UNS (6 Ects)
- ♦ **UE de Spécialisation** (3x20h) *Liste obligatoire*
  - Droit des relations extérieures de l'Union européenne, J. AUVRET-FINCK, Professeure à l'UNS (5 Ects)
  - Droit international des investissements, A. LAGELLE, Maître de Conférences à l'UNS (5 Ects)
  - Droit de la mer et des activités maritimes, M. LEHARDY, Maître de Conférences à l'UNS (5 Ects)
- ♦ Anglais (15h) (3 Ects), L. REDFERN et S. DUBOIS BOUCHERAUD, Enseignants UNS.

- ♦ Introduction au droit de l'Union européenne (20h), (J. AUVRET-FINCK, Professeure à l'UNS) - cours optionnel mutualisé.

## 2<sup>ème</sup> semestre

- ♦ **UE Fondamentale** (2x20h)
  - Droit international pénal, M. DALLOZ, Maître de Conférences à l'UNS (**5 Ects**)
  - L'espace de liberté, sécurité et justice de l'Union européenne, M. MEZAGUER, Maître de Conférences UNS (**5 Ects**)
- ♦ **UE de Spécialisation** (3x20h) *Liste obligatoire*
  - Contentieux du droit de l'OMC, Th. GARCIA, Maître de Conférences (HDR) à l'UNS (**4 Ects**)
  - Droit international et européen de la propriété intellectuelle, F. SIIRIAINEN, Professeur à l'UNS (**4 Ects**)
  - Contentieux européen des droits fondamentaux, J. AUVRET-FINCK, Professeure / P. AUVRET, Professeur UNS (**4 Ects**)
- ♦ Anglais (15h) (**2 Ects**), L. REDFERN et S. DUBOIS BOUCHERAUD, Enseignants UNS.

### **Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements (cours, séminaires et conférences)**

**Toute absence doit être justifiée et signalée au responsable du Master ainsi qu'à l'administration.**

L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase de paragraphe ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude.

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'examen du 1<sup>er</sup> semestre comporte :

- 1 note d'écrit (épreuve de cinq heures) sur 40 portant sur l'un des deux cours obligatoires (tiré au sort) de l'UE fondamentale.
- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 3 cours obligatoires de l'UE de spécialisation.
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 10 portant sur le cours d'anglais.

L'examen du 2<sup>nd</sup> semestre comporte :

- 1 note d'écrit (épreuve de cinq heures) sur 40 portant sur l'un des deux cours obligatoires (tiré au sort) de l'UE fondamentale.
- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 3 cours obligatoires de l'UE de spécialisation.
- 1 note de contrôle continu (épreuve à l'écrit ou à l'oral) sur 10 portant sur le cours d'anglais.
- Un grand oral, devant un jury de trois enseignants-chercheurs au moins, noté sur 40.
- Une note sur 60, portant sur la réalisation et la soutenance du mémoire devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs membres de l'équipe pédagogique. Le mémoire comprendra entre 80 et 120 pages de texte. La présentation devra correspondre aux exigences formelles de l'Université.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1<sup>er</sup> semestre : 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier 2015
- 2<sup>nd</sup> semestre : dernière semaine d'avril 2015

Remise du mémoire début juin et soutenance fin juin.

2<sup>ème</sup> session : *date non encore connue*

*Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.*